

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

LXVII. — BATON D'ECHEVIN DE LA SOUVERAINE  
JUSTICE DE LIEGE ET BATON DE BOURGMESTRE  
DE LA CITE DE LIEGE.

(XVIII<sup>e</sup> siècle. — Musée archéologique liégeois).

Dans notre ancienne principauté, les échevins de la souveraine justice avaient pour marque distinctive, un bâton rouge, et les bourgmestres de la cité de Liège, un bâton blanc.

Le Musée archéologique a recueilli un spécimen de chacun de ces insignes, devenus aujourd'hui bien rares.

Les deux bâtons mesurent 1<sup>m</sup>77 de longueur et leur diamètre est de 0<sup>m</sup>03.

Le bâton d'échevin (fig. 2) a appartenu à Théodore Piette ou de Piette, fils de Pierre-François Piette et de Jeanne Jamar (1). Théodore fut baptisé le 9 octobre 1701, à Notre-Dame aux fonts; il fut reçu avocat de la Cour de Liège, le 11 juillet 1725.

(1) Les détails que nous donnons sur ce personnage, sont empruntés à C. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. II, Liège, D. Cormaux, 1899, pp. 260-261.

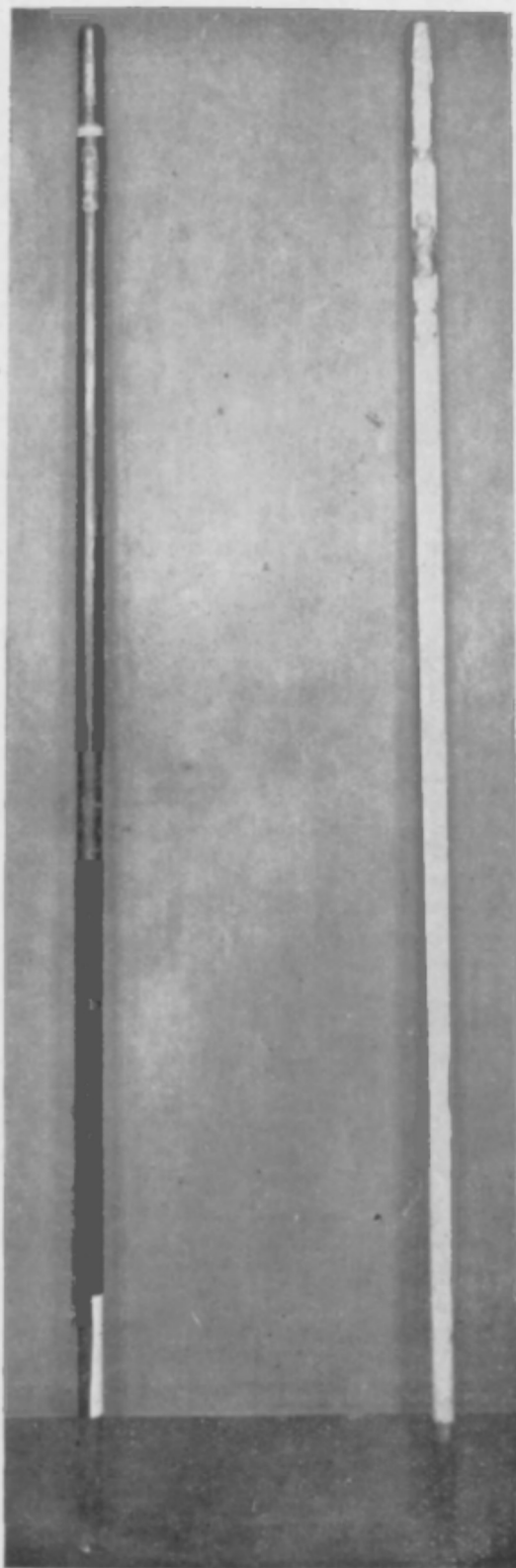


FIG. 1

Douze ans plus tard, le 14 mars 1737, Piette prenait, parmi les échevins de Liège, la place qu'avait rendue vacante, le 27 janvier précédent, la mort de Léopold-Joseph de Bonhome.

Notre échevin épousa, en 1740, Barbe de Coune, qui lui donna sept enfants.

Il fit son testament, le 21 septembre 1753, et mourut le lendemain, dans la maison qu'il occupait alors en la paroisse Saint-Séverin. Piette faisait partie du Conseil privé.

Son bâton échevinal, qui fut donné au Musée archéologique par feu M. du Vivier de Streel, ancien curé de Saint-Jean à Liège, est, comme d'habitude, peint en rouge, à l'exception d'une sorte d'ovale où s'inscrivent les armoiries du possesseur : écu d'argent à la fasce de sable accompagnée de cinq roses de gueules boutonnées d'or (1).

L'écu est timbré d'un casque d'acier grillé, orné d'un bourrelet et de lambrequins d'argent et de gueules, et a pour cimier une rose de gueules à bouton d'or avec deux feuilles de sinople.

Le bâton magistral (fig. 3) a appartenu à Evrard-Urbain de Fossoul. Il est revêtu d'une couche de couleur blanche ; l'extrémité supérieure est dorée et le bout inférieur peint en noir.

Vers le haut, le bâton porte une décoration où figurent, sur un écu de forme elliptique, les armoiries du personnage : de gueules à la bande d'or

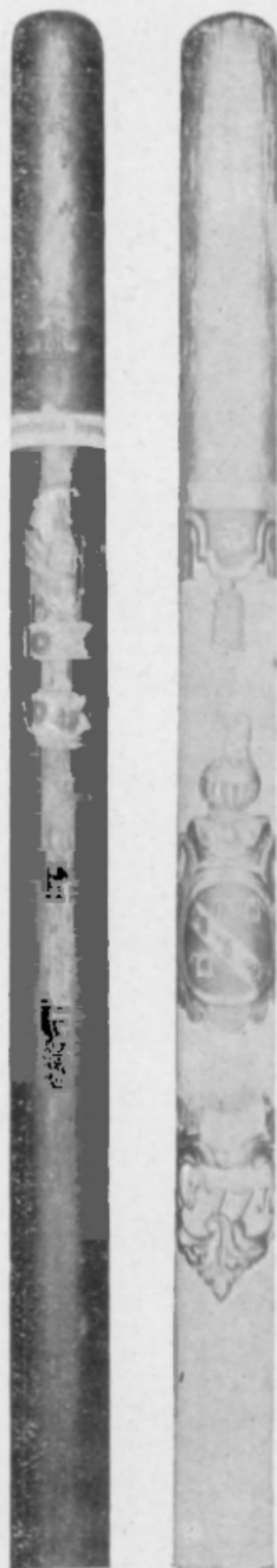


FIG. 2. FIG. 3.

(1) M. de Borman donne pour les armes de Piette, un écu d'or à la fasce de gueules, accompagnée comme ci-dessus.

chargée de trois manches de sable et accompagnée de trois étrières d'argent.

L'écu est timbré d'un casque grillé d'or, de face, sans lambrequins, mais surmonté d'un bourrelet et d'une tête d'aigle d'or comme cimier.

Sur le dessus du bâton est peint un lambrequin et, sous l'écu, on remarque une coquille où on lit la date 1771.

Celle-ci désignait l'année où, pour la première fois, de Fossoul fut appelé aux fonctions de bourgmestre; il les remplit du 22 septembre 1771 au 20 septembre 1772; du 19 septembre 1779 au 24 septembre 1780, il occupa encore cette haute situation (1).

Fossoul était né à Liège le 20 janvier 1733; son père se nommait Jean-Evrard Fossoul et sa mère Marguerite Absil. Notre bourgmestre épousa Marie-Françoise Dozin qui le précéda dans la tombe.

En 1755, Fossoul avait acheté, moyennant une somme de 21.600 livres tournois, non compris les droits de greffe, la charge de mambour de la cité. Il la conserva jusqu'au 23 mai 1788, où il la céda à son fils, Hubert-Joseph-Evrard Fossoul; celui-ci ne l'abandonna qu'au 27 juillet 1794, et fut ainsi le dernier mambour qu'ait eu la cité.

Deux ans auparavant, en 1792, l'ancien bourgmestre, son épouse « marchande de la 2<sup>e</sup> classe » et leur fils, le mambour, occupaient une maison de la rue Féronstrée.

Un décret du 22 décembre 1809 appela Evrard-Urbain de Fossoul à faire partie du Conseil général de l'Ourthe; il fut installé dans cette charge le 15 février suivant. Ce fut le 13 mai 1820 qu'il mourut en laissant deux enfants, dont l'ex-mambour signalé plus haut. Sa fortune fut évaluée alors de 8 à 10.000 francs de rente.

Son bâton magistral fut conservé à l'hôtel de ville, dans le cabinet du secrétaire communal, jusqu'en 1907.

Ces bâtons étaient offerts par la cité aux bourgmestres entrant en fonctions (2). C'est ainsi, qu'en 1778, par exemple,

(1) Nous empruntons les renseignements sur ce personnage à OPHOVEN, *Continuation du recueil héraldique*, Liège, Vve S. Bourguignon, 1783, pp. 205 et 235; T. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, p. 504, 2 et t. II, pp. 320, 2 - 321, 1; *Journal de Liège*, 1820, n° 118; Archives provinciales de Liège (renseignements fournis par feu le Dr J. Alexandre).

(2) Voy. T. GOBERT, *Bâton magistral*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. II (1907), pp. 55-56

la Ville paya 12 florins Brabant à Gérard, pour avoir peint le bâton du bourgmestre d'Othée; l'année suivante, les deux bâtons magistraux furent décorés par Stéphani, au prix de 16 florins Brabant; l'un de ces deux bâtons est celui que nous venons de signaler.

JOSEPH BRASSINNE.

### Les dernières trouvailles de la place Saint-Lambert.

L'établissement d'une conduite d'eaux alimentaires a remis à jour, cette année encore, une partie des vénérables fondations de la cathédrale de Saint-Lambert.

Pendant deux mois, sa majestueuse ossature souterraine est restée visible.

La tranchée avait traversé la rue Léopold dans toute sa longueur, puis, transversalement, la rue sous la Grande-Tour ancienne, puis une partie de la rue sous la Petite-Tour ancienne et avait finalement débouché dans le cimetière de Notre-Dame aux Fonts (voyez plan fig. 1 en A), où furent rencontrés de nombreux ossements et deux squelettes bien conservés gisant sous de grandes dalles de schiste. La tranchée passa ensuite sous les voies des tramways, sous lesquelles furent trouvés deux sarcophages, en B; l'un d'eux, sur lequel on avait bâti un mur qui dut appartenir à l'un des bâtiments à l'usage des enfants de chœur de la cathédrale<sup>(1)</sup>, a en grande partie été sauvé. Plus loin, en C, apparut le dépôt romain qui donna de nombreux fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), de grands carreaux, des morceaux importants d'enduit portant de la peinture à fresque rouge avec bordure blanche, de nombreux clous dont plusieurs en T, un pilier d'hypocauste carré (trouvé en place et formé de carreaux de terre cuite réunis par d'énormes joints de mortier [aujourd'hui au Musée archéologique]) et un fragment de colonne en un grès blanc et rose, fort beau, orné d'une bague à sa partie supérieure et qui pourrait avoir appartenu à une colonne dorique. Son diamètre est de 0<sup>m</sup>30 à la partie haute;

(1) Voyez le plan d'ensemble de la Cathédrale et de ses annexes dans X. VAN DEN STEEN, *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège* et A. HOCK, *Liège au XV<sup>e</sup> siècle*.